

## La mutualisation des pratiques en langues

*Mutualiser, c'est formateur, mais à quelles conditions ?*

**Mercredi 11 mai 2016 à l'IFÉ - ENS de Lyon**

[Demande d'inscription](#)

### Dates et lieu :

- Début mars à début mai 2016, participation à un travail de mutualisation en ligne ;
- Mercredi 11 mai : journée de regroupement des participants à l'IFE (ENS de Lyon).

### Formateurs :

Alain Pastor (association Défi-Langues) et Colette Brun-Castelly (ex-IA-IPR), anciens chargés de recherche IFE.

### Coup d'œil sur le dispositif

Ce dispositif de formation proposé dans le cadre du plan de formation de formateurs de l'IFE est ouvert aux enseignants et/ou formateurs intéressés par une réflexion sur les situations de mutualisation des pratiques, dans l'enseignement disciplinaire ou interdisciplinaire (DNL) des langues, soit pour eux-mêmes et leur équipe, soit en vue d'une action de formation initiale ou continuée. Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants ne pourra excéder une vingtaine.

Le dispositif proposé combine activité à distance et regroupement des participants. Il consiste, dans un premier temps (mars, avril, début mai 2016), à mettre en œuvre une situation de mutualisation à distance puis à en faire la synthèse et l'évaluation lors du regroupement qui se tiendra à l'IFE (ENS de Lyon) le mercredi 11 mai. A cette occasion une éventuelle poursuite ou extension du dispositif pourra être envisagée.

### Problématique

Les enseignants échangent peu, en général, sur ce qui se passe réellement dans les classes. Pour quelles raisons ? On invoque souvent, non sans motif, une culture professionnelle individualiste, celle du chacun pour soi, de l'enseignant « seul maître à bord » dans sa classe. En revanche, on invoque moins souvent un obstacle plus objectif : la possibilité d'échanger efficacement suppose l'existence d'un « langage » commun autour d'un ensemble de savoirs professionnels partagés. Or la communauté enseignante est loin d'avoir atteint un consensus minimal sur ce plan. L'enseignement des langues n'échappe pas à ce constat alors même que le *CECRL* est censé créer les conditions d'une harmonisation des objectifs en langue, comme le socle commun d'un point de vue interdisciplinaire. Mais seule une minorité d'équipes ou d'établissements tirent réellement parti de ces outils pour développer

une intelligence collective des situations d'apprentissage et d'évaluation. Pour les autres, ce qui pourrait constituer le fondement d'un paradigme d'enseignement commun, fondé sur les compétences, n'a encore sur les pratiques effectives que des effets marginaux, souvent cantonnés aux temps de validation et de certification. Faute de référence professionnelle commune suffisamment élaborée, les tentatives de mutualisation en restent à un stade superficiel - échange de documents, d'exercices, de grilles d'évaluation - insuffisant pour dépasser l'empirisme des pratiques d'enseignement et d'évaluation et l'implicite relatif aux processus d'apprentissage. Sans les mots et les concepts adéquats, il est difficile d'analyser et d'explicitier son expérience d'enseignant - et celle des apprenants - pour communiquer efficacement à leur propos.

Quelles sont les conditions pour élaborer ce langage commun, ces références partagées ? Il n'y a guère à attendre d'une rationalisation « théorique » (processus *top down*), qui assigne les enseignants à la position mineure de récepteurs de savoirs issus des sciences humaines et des recherches didactiques, déjà fortement structurés, qu'il suffirait d'appliquer sur le « terrain ». Quant à la normalisation « pratique » (processus *bottom up*), elle procède par reproduction de « ce qui marche », ou plutôt semble marcher dans certaines circonstances mais, faute d'éprouver ces pratiques par un examen critique méthodique, elle risque d'enfermer les enseignants dans les habitudes et les représentations dominantes.

La formation IFE présentée ici propose l'examen d'une alternative. Pour que « mutualiser soit formateur », c'est à dire permette d'avancer dans la voie de l'élaboration et de l'organisation des savoirs professionnels, l'implication collective des enseignants doit être une occasion de confronter deux catégories de savoirs : ceux élaborés dans l'action d'enseigner - situations concrètes, procédures élaborées au gré de l'expérience, modes de pensée directement liés à la situation d'enseignement etc. - et ceux élaborés dans une démarche scientifique portant sur la langue, les pratiques langagières, l'apprentissage d'une langue, les situations didactiques etc. Ce processus est une *construction* (les savoirs professionnels ne sont pas donnés, n'existent pas comme un prêt à porter, apporté de l'extérieur) *progressive* (un développement continu, potentiellement sans fin), *coopérative* (différentes parties y prennent une part d'égale importance), *ouverte* (dynamisée par les questionnements et les hypothèses) et *critique* (confrontant savoirs empiriques et scientifiques en se défiant des certitudes et des modes). Ainsi conçue la mutualisation des pratiques peut devenir l'occasion d'une réelle reconnaissance des savoirs d'action des enseignants, en passant d'un mode de validation seulement empirique (« ça marche ») à un mode plus codifié et rigoureux, associant explicitation, théorisation et évaluation méthodique. Inversement, loin de constituer une référence infaillible, les savoirs scientifiques trouvent eux-mêmes, dans les contraintes liées aux situations d'enseignement et d'apprentissage et dans les observations qui y sont effectuées, matière à divers infléchissements ou réorganisations. Dans ces conditions la mutualisation permet d'envisager le développement d'une intelligence professionnelle collective.

## Déroulement

Pour mettre en œuvre concrètement ces hypothèses, le dispositif de travail proposé consistera, dans un premier temps (début mars à début mai 2016), à prendre part à

une situation de mutualisation à distance portant sur des pratiques réelles d'enseignement de langue ou de formation d'enseignants. Ceci implique, pour chaque personne désirant participer à l'action, qu'elle s'engage à soumettre aux autres participants, en la mettant en ligne sur un site dédié à accès protégé, au moins une pratique ou proposition de travail (situation d'apprentissage en langue ou DNL, d'évaluation, de formation, production réalisée par des apprenants, enregistrement d'une classe en situation d'apprentissage, questionnement didactique, modalités d'organisation, progression etc.) déjà personnellement réalisée ou en projet, et à contribuer aux interactions à distance qu'elle suscitera. Les animateurs de l'action assureront pendant cette période la régulation des échanges (questions, suggestions, relances, modération etc.) ainsi que, conjointement aux autres participants à l'action, les éventuels apports d'informations ou de connaissances qui se révéleront pertinents.

Dans un second temps (mercredi 11 mai), un regroupement d'une journée à l'IFE (ENS de Lyon) permettra

- d'analyser plus directement chaque situation ou activité proposée, leurs transformations et leur état de finalisation à ce jour
- d'apporter des précisions complémentaires aux questions didactiques soulevées lors de la phase à distance (compétences langagières, tâches communicatives et genres de textes, organisation des situations didactiques etc.)
- d'harmoniser les notions, concepts et terminologie permettant de rendre compte de ces situations
- d'analyser et d'évaluer la démarche suivie dans le cadre de cette formation : valeur formatrice de la mutualisation, méthodologie et transférabilité à d'autres contextes, efficacité des outils numériques ou autres canaux de communication utilisés, modifications à apporter etc.
- d'envisager les suites éventuelles à donner à ce dispositif, soit dans le cadre de l'IFE, soit sur les différents terrains des participants.

### Qui est concerné ?

Cette action concerne particulièrement des enseignants ou formateurs qui, face à la morosité éducative ambiante, pensent qu'il est d'autant plus important

- d'aiguiser son esprit critique par rapport aux routines et aux lieux communs de la pédagogie des langues
- de créer soi-même les opportunités de développer son inventivité et son efficacité pédagogiques, sans attendre les trop rares formations
- de préserver le sens des finalités (équité, efficacité, émancipation, progression de tous les élèves) face aux pressions et aux contraintes visant à étouffer le sens des responsabilités
- d'évaluer de façon autonome et coopérative, en prenant distance avec les directives changeantes ou arbitraires, ses démarches d'enseignement pour gagner en cohérence et en crédibilité
- d'améliorer la transférabilité des démarches d'enseignement pour nourrir le travail d'équipe, la formation des enseignants, actuels ou futurs, et la transformation de l'institution.

## Evaluation du dispositif

Critères et indicateurs (parmi d'autres) :

- quantité et qualité des matériaux produits dans le dispositif
- efficacité dans les situations d'enseignement et de formation
- évolution des conceptions et des compétences des participants
- motivation pour poursuivre ou disséminer le dispositif.

Modalités : par entretien collectif lors du regroupement et par formulaire individuel *ad hoc*.